



HAL
open science

Quelles bases objectives pour les résistances et les mobilisations de travailleurs précaires ou/et informels ?

Paul Bouffartigue

► To cite this version:

Paul Bouffartigue. Quelles bases objectives pour les résistances et les mobilisations de travailleurs précaires ou/et informels ?. Quatorzièmes Journées de la sociologie du travail (JIST) : "Les marges du travail et de l'emploi : formes, enjeux, processus", CLERSE CNRS, Université Lille 1, Jun 2014, Lille, France. halshs-01091925

HAL Id: halshs-01091925

<https://shs.hal.science/halshs-01091925>

Submitted on 7 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelles bases objectives pour les résistances et les mobilisations de travailleurs précaires ou/et informels ?

Paul Bouffartigue

Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail
(UMR 7317- Aix Marseille Université-CNRS)

Paul.bouffartigue@univ-amu.fr

Dans une perspective « Nord/Sud » on propose de mobiliser, en tentant de les repenser, les catégories de « précarité » et d'« informalité » en mettant l'accent sur les dynamiques contradictoires dont les phénomènes qu'elles visent sont le lieu. On s'appuie sur les investigations empiriques conduites en France et en Argentine, en particulier sur des recherches récentes autour de mobilisations collectives de groupes sociaux subalternes aux activités économiques précaires ou informelles. On privilégie la réflexion sur les « bases objectives » des mobilisations collectives de ces groupes - jugées trop souvent et trop paresseusement « improbables » - sur leurs dimensions plus conjoncturelles et subjectives.

Nous proposons un schéma général d'interprétation selon lequel les rôles respectifs des solidarités d'ordre professionnel et des solidarités extraprofessionnelles varient sensiblement. Quand des travailleurs précaires, minoritaires, côtoient des travailleurs à statut stable dans les mêmes activités, les premières l'emportent : elles favorisent des revendications d'accès au statut, ou d'unification des statuts. Quand ce sont des secteurs ou des activités entières qui reposent sur du travail précaire ou informel, les secondes dominent : elles tendent à organiser les réseaux des solidarités quotidiennes et peuvent soutenir des mobilisations en faveur de la promotion collective du groupe.

Ce cadre posé, il permettrait de questionner, en le contextualisant, le rôle propre des organisations – syndicales ou autres – dans la valorisation ou la dévalorisation des différentes identités sociales qui construisent les groupes de travailleurs subalternes, ainsi que les rapports sociaux de domination qu'ils tendent à reproduire ou à subvertir.

Précarité ; informalité ; mobilisations collectives ; action collective ; syndicalisme ;
Nord/Sud

Quelles bases objectives pour les résistances et les mobilisations de travailleurs précaires ou/et informels ?

Paul Bouffartigue

Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail
(UMR 7317-Aix Marseille Université-CNRS)

Paul.bouffartigue@univ-amu.fr

Les termes font – ou font encore – défaut pour saisir nombre de dynamiques sociales contemporaines. N'y échappent pas celles qui touchent au travail et aux mondes du travail, en particulier à la déstabilisation des formes salariales associées à la « société » du même nom. Faute de mieux, aux côtés de celle de « marge », on utilise notamment les notions de « précarité », et d' « informalité » du travail et/ou de l'emploi. Toutefois elles doivent être soumises à la critique si on souhaite qu'elles ouvrent la voie à d'autres conceptualisations plus fécondes. En mettant l'accent sur les formes sociales d'organisation, de résistance et de mobilisation des personnes et des groupes plus concernés que d'autres par la fragilisation de leurs ressources économiques, on se situe à rebours de la pente généralement misérabiliste contenue par ces notions. Après avoir résumé ce cheminement, initié dans une perspective « Nord/Sud » (France/Argentine) (1), on le prolonge en s'interrogeant sur les sources et les ressorts des formes de résistance et d'action collective – ces notions méritant aussi discussion - présentes dans les fractions subalternes du monde du travail : peut-on y distinguer des dimensions plus professionnelles et d'autres plus extraprofessionnelles ? (2) On termine en indiquant quelques pistes de recherches ainsi ouvertes (3).

1-Précarisation et informalisation : des processus contradictoires

On peut être pris de vertige en réfléchissant aux multiples implications de la profonde déstabilisation des rapports sociaux noués autour du travail. Reviennent alors au premier plan bien des questions refoulées par une vision étriquée, car eurocentrique et morale, de ce qu'est le travail. Les progrès récents d'une « histoire mondiale du travail » (Lindern, 2012) remettent en cause la réduction du travail au travail salarié en rappelant ses liens intimes avec d'autres formes sociales du travail : « D'une part, l'expérience du Sud mondialisé contemporain nous enseigne que les distinctions entre les salariés classiques et d'autres groupes subordonnés sont dans les faits très vagues (...) D'autre part, les recherches historiques révèlent que, par le passé, la ligne de démarcation entre les esclaves, les serfs et les autres subalternes non libres et les salariés « libres » étaient pour le moins ambiguës » (p. 16-17). En particulier de multiples formes hybrides, entre esclavage et salariat, qui sont autant de figures de « salariat bridé » - bridé par l'impossibilité, juridique ou pratique, de circuler sur le marché de la force de travail - ont existé (Moulier-Boutang, 1998). Elles se développent de nouveau, y compris dans les vieilles métropoles capitalistes. En France, la figure du « travailleur sans papier » est sans doute celle qui est venue le plus spectaculairement le rappeler. Chiffonniers, mendiants, prostituées, travailleuses domestiques, camelots : autant d'autres figures sociales du travail longtemps rendues invisibles par l'histoire et la sociologie du travail, leurs activités n'étant pas considérées comme travail car objet de préjugés théoriques et/ou moraux. Et, si cela peut être encore

le cas pour des professions comme soldats ou les policiers, la privatisation de ces services encourage à y mettre fin, puisque la même activité peut être exercée pour le compte de l'Etat comme dans le cadre d'un contrat de travail pour un employeur privé. Il est donc temps de considérer comme travail « toute activité de *production intentionnelle d'objets ou de services utiles* (p.19) - du moins jugés socialement comme tels.¹ Le travail salarié n'est qu'une des formes de travail dépendant. Cette donnée s'impose progressivement à nous, au rythme du délitement de la forme salariée du travail elle-même, en tant qu'activité séparée dans l'espace et le temps des autres activités sociales.

Les catégories de « précarité » et d' « informalité » comportent une différence majeure. La première s'origine dans la sphère politique et circule largement entre l'ensemble des sphères sociales, y compris celle de l'expérience commune ; la seconde provient de la sphère experte des institutions internationales. Et, sauf exception, elle n'est pas appropriée dans le langage populaire, en particulier en tant que référence identitaire mobilisatrice (Bouffartigue et Busso, 2011). Les transformations du capitalisme se sont traduites à la fois par une déstabilisation des vieilles sociétés salariales au Nord, se traduisant d'abord par la croissance d'un « précaire » (Castel, 2003), mais aussi par l'extension du travail informel, caractérisant quant à lui plus anciennement et massivement les activités économiques au Sud. Mais on observe sur tous les continents une interpénétration des formes sociales d'activité et de travail, avec des combinaisons multiples entre les dynamiques de précarisation de l'emploi salarié et d'informalisation des activités.

Ces deux catégories peuvent devenir fécondes sous les conditions suivantes.

1- Penser les notions de « précaire » et « stable », « informel » et « formel » de manière non dichotomique. Les appréhender au contraire comme des pôles unis par une relation dialectique, entre lesquels existe un continuum de situations entrelacées et plus ou moins hybrides.

2- « Précarité » comme « informalité » désignent des situations, des expériences et des mondes sociaux hétérogènes, même si les personnes concernées « ont en commun le fait de tirer leurs revenus de leur travail et appartiennent en même temps à des groupes sociaux subalternes » (Bouquin et Georges, 2011, p. 23).

3- Les individus peuvent circuler entre « précarité » et « stabilité », entre « informalité » et « formalité », ou combiner au même moment des activités relevant des deux registres.

4- Les visions symétriques, misérabiliste comme populiste, sont à écarter : la première sous-estime les capacités d'initiatives et la positivité dont peuvent témoigner certains parcours ou certaines activités « informelles » ou « précaires » ; la seconde surestime les potentialités d'autonomie et d'alternative dont elles seraient porteuses.

5- Finalement ces catégories sont utiles si elles permettent de viser les dynamiques qui animent les activités économiques et les groupes sociaux concernés, sans les isoler de l'ensemble des rapports sociaux et des transformations sociales qui leur donnent sens. Parmi ces dynamiques, celles des nouvelles formes de domination et de résistance des milieux populaires, de leurs modes de segmentation, de division, de hiérarchisation internes, mais aussi les formes de mobilisation et de représentation collectives qui y sont associées, doivent être mieux explorées. Il faut alors admettre l'existence de « compétences critiques » (Boltanski, 2009) chez les acteurs les plus dominés ; et s'interroger sur les nouvelles formes de sécurisation des conditions d'existence et de

¹ Une telle définition qui ne préjuge ni des marges ni des frontières du travail, rejoint celle proposée par Alain Supiot (toute activité « inscrite dans un rapport d'obligation sociale »), en invitant à poser la question des modalités de reconnaissance – sociale, institutionnelle, symbolique – de l'utilité sociale de l'activité.

promotion de la citoyenneté appelées de l'intérieur même des processus en question. C'est à l'horizon de ce chemin que des catégories de pensée plus pertinentes peuvent surgir.

Insistons sur deux aspects : la non linéarité des processus de précarisation et d'informalisation, qui traduit l'existence de contre-tendances ; et la manière dont ces deux notions, une fois critiquées, peuvent questionner les formes sociopolitiques dans lesquelles la dégradation des normes salariales ou le cantonnement du travail aux marges du droit s'enchâssent.

1-1 Des processus réversibles

L'histoire des vieux pays industrialisés montre que la précarité professionnelle n'y a jamais été éradiquée, et l'histoire de pays de la périphérie qui ont connu un certain développement industriel montre que le secteur informel y a toujours occupé une certaine place. Reste que les processus de précarisation et d'informalisation sont des tendances lourdes observables depuis les années 1980. Mais elles ne sont pas linéaires, car leurs liens avec la globalisation et la croissance sont complexes, marqués par les dynamiques inégalitaires entre régions et pays du monde. Des inflexions politiques peuvent contredire les orientations néo-libérales. « métropolisation », enfin, participe des dynamiques de l'informalisation.

Dans les pays du Nord, le mouvement de précarisation peut connaître des coups d'arrêt significatifs. Ainsi en France la mise en place des « 35 heures » (1998-2002) s'est traduite par un tassement de l'emploi à temps partiel et à durée déterminée. Dans plusieurs pays européens, la mise en place de politiques restrictives en matière de flux migratoires n'a pas empêché des mesures de régularisation de travailleurs immigrés. En France l'évolution conjoncturelle du taux de chômage est plus sensible que celles de l'emploi précaire pris dans son ensemble. La crise financière et économique de 2008-2009 ne s'y est pas traduite par l'explosion des emplois précaires mais par la croissance du chômage. Chaque pays répond aux crises économiques à partir des propriétés « sociétales » de son système d'emploi et de relations professionnelles.

En Argentine ou au Brésil, le secteur informel n'avait pas l'importance qui était la sienne dans d'autres pays. Mais les programmes d'ajustement structurels, de privatisation et de déréglementation s'y sont traduits à partir de la fin des années 1980 par l'explosion simultanée du chômage, de la pauvreté, de la précarité et de l'informalité. Depuis le début des années 2000 c'est au contraire à une diminution des emplois informels qu'on assiste. Au Brésil, de 1998 à 2008 la part de la population active, bénéficiant d'un emploi formel passe de 54,9% à 62,1% (Pochmann, 2009). En Argentine le travail informel a culminé à 49,7% en 2003, pour ensuite diminuer à 34% en 2011 (Données EPH-INDEC), notamment à la suite d'une campagne gouvernementale en faveur de l'enregistrement de l'emploi domestique. Ces inflexions traduisent des changements politiques, diversement appuyées sur les mouvements populaires survenus au cours de la période précédente. A contrario, dans un pays comme le Mexique qui n'a pas connu une telle inflexion politique, l'emploi informel a continué à progresser : 28,5% en 2009, hors emploi domestique et indépendant (Czarnecki, 2011).

Au Nord comme au Sud ces inflexions peuvent prendre la forme de passages de l'informalité à la précarité, à l'image de la régularisation d'une partie du travail domestique non déclaré, en France et en Argentine. Selon des mécanismes assez proches, des mesures

publiques y ont encouragé la déclaration de l'emploi. En Argentine, de 2005 à 2008 l'emploi formel des employées domestiques a bondi de 5 à 40%. Même si les emplois concernés restent typiques de l'emploi salarial dégradé, associé à la pauvreté laborieuse ; même si ce mouvement participe de l'accentuation du clivage de classe au sein des femmes ; même si le cadre légal est très spécifique au secteur ; même si les pratiques de contournement des règles restent nombreuses ; enfin, même et si il n'intervient pas sur « la manière dont la relation entre les deux parties est gérée au quotidien » (Tizziani, 2011, p. 103), ce mouvement est significatif des tensions qui caractérisent les dynamiques de précarisation et d'informalisation.

Dans plusieurs centres historiques de grandes villes latino-américaines, comme Mexico et Lima, « dans le but de recréer un centre historique symbolique, des politiques municipales d'expulsion et de relocalisation du commerce de rue dans des marchés ont été mises en place » (Stamm, 2006: 91). Elles « ont pour but de formaliser le commerce informel, mais surtout de libérer des espaces publics ». Les résultats sont divers et mitigés : seule une partie des vendeurs a été déplacée vers des zones commerciales aménagées, d'autres reproduisent leur activité dans des quartiers moins régulés, d'autres contournent les interdictions (vente mobile). Les trajectoires de ces travailleurs et les effets sociaux concrets de ces politiques publiques dépendent en effet de leur pouvoir de négociation avec les autorités.

Les fluctuations de la tendance à l'informalisation des activités ne sont pas seulement liées à la croissance économique et à son encastrement politique et institutionnel. D'autres phénomènes complexes interviennent, comme les nouvelles modalités de circulation des hommes et des marchandises : « Ce qui est considéré comme formel ici peut apparaître comme informel là. La globalisation implique que les acteurs métropolitains raisonnent à plusieurs échelles : une entreprise peut se délocaliser pour profiter de règles plus avantageuses ailleurs, tout comme un travailleur peut émigrer pour les mêmes raisons. Les filières du commerce ambulante jouent de ces différences de formalité comme elles jouent des jeux des échelles : des vendeurs sénégalais immigrés illégalement en Europe peuvent vendre des ceintures péruviennes achetées à Mexico par un intermédiaire allemand entré avec un visa de touriste » (Monnet, 2006: 104).

1-2 Au-delà de la « précarité » et de « l'informalité »

Du côté de la « précarité ».

Nous nous sommes efforcées de préciser le sens et les conditions dans lesquels la notion pouvait être mobilisée pour étudier la précarisation *professionnelle*, ses principales facettes, et ses liens avec la précarisation *sociale* (Bérout et Bouffartigue, 2009) : précarisation de l'*emploi* – de fait, ou de droit, via ses formes juridiques ; du *travail* – de la maîtrise et du sens de son activité de travail ; des *relations professionnelles* – de la capacité à agir et à être représenté collectivement. Et on a posé cette dernière dimension comme décisive – renouant avec l'étymologie du mot (« obtenu par la prière ») -, à la fois résultat et facteur actif de cette fragilisation multidimensionnelle de la condition laborieuse.

S'agissant de mesurer l'ampleur des formes précaires d'*emploi*, la puissance de l'appareil statistique français - appuyé sur une forte formalisation juridique de l'emploi -, permet des estimations précises. Selon l'indicateur retenu, le taux d'emploi précaire parmi les

travailleurs occupés varie dans une fourchette de 12 % (CDD, Intérim, emplois aidés) à 25 %. Ce dernier chiffre englobe également l'emploi à temps partiel contraint (5%) et les salariés en CDI craignant de perdre leur emploi à court terme (7%). La notion de précarité *professionnelle* est plus large. Elle comprend les chômeurs (10% à 15%), intègre la précarité du *travail*, la zone intermédiaire entre salariat et *pauvreté assistée*, et les *zones grises* du salariat. C'est en observant les parcours des individus et les ressources extraprofessionnelles qui sont les leurs que l'on approche de plus près les réalités de la précarisation contemporaine de larges fractions des classes populaires. A partir de données longitudinales on peut conclure qu' « en France, les deux tiers du monde du travail sont précaires, précarisés ou menacés » (Askhenasy et Diallo, 2013).

Le caractère massif et diversifié des formes de précarité professionnelle éclaire ainsi le fait que la notion, qui possède par ailleurs une dimension polémique et normative totalement absente de celle d'informalité, puisse à la fois diviser et faire lien. Diviser, car les travailleurs plus précaires représentent une concurrence qui menace la condition salariale des moins précaires. Relier, car pouvant désigner une condition commune. On l'a vu en 2006 quand le projet de CPE a mobilisé en nombre la jeunesse scolarisée aux côtés du mouvement syndical. Ce qui ne signifie pas que les travailleurs objectivement précaires puisse se mobiliser au nom d'une identité de précaires.

Dernière manière de pointer comment la précarisation professionnelle interroge les rapports politiques et les hiérarchies sociales instituées au sein du salariat : la place faite ou non aux composantes subalternes et dominées de ce dernier – femmes, jeunes, groupes issus des migrations - au sein du syndicalisme. De ce point de vue l'ampleur de la précarité professionnelle l'oblige, sous peine de marginalisation, à remettre en question la faible place faite à ces composantes au cours de la séquence historique de croissance keyneso-fordienne, et à mieux prendre en compte l'intrication des rapports d'exploitation avec d'autres rapports de domination sociale.

Du côté de l'informalité

Une livraison récente des *Cahiers du Genre* – éditant un texte de B. Lautier (2013) datant de 1992, et suivi d'un débat avec deux spécialistes colombiens – permet de prendre la mesure des apports de ce chercheur. Il rappelle que la sociologie latino-américaine s'est longtemps faite « piégée » par une catégorie venue en ligne droite de l'économie néo-classique du développement. Faute de prise en compte du caractère familial des stratégies et du rôle des rapports sociaux de sexe dans le secteur informel, l'infirmité empirique d'un critère-clef de la définition économique de ce secteur, la « facilité d'entrée », a un temps interdit une critique plus radicale de la notion. Puis des économistes colombiens ont démonté les présupposés des économistes du PREALC. En fait, le secteur informel se caractérise souvent par des revenus supérieurs, les activités y sont souvent objet de « barrières à l'entrée », son dynamisme est pour partie « pro-cyclique » (en phase avec celui du secteur formel) ; enfin et surtout des stratégies familiales structurent une mobilité au cours du cycle de vie, plus préparée que subie, entre activités informelles et formelles. Même si ce schéma d'une « mobilité triphasée » a été à son tour remis en question par les transformations démographiques, deux acquis majeurs de la critique radicale du modèle initial subsistent : la complémentarité, bien plus que la substituabilité, entre les deux types d'unités économiques ; et la nécessité de dépasser l'appréhension purement économique de la question pour mettre en son cœur la question du non-respect du droit. « Pourquoi

l'Etat émet-il des lois qui ne sont pas faites pour être respectées, ou même sont faites pour ne pas être respectées ? La question de l'informalité débouche sur une série d'autres : celles de la tolérance, des pratiques génératrices de codes privés hors des codes étatiques, voire de la corruption, des systèmes mafieux et des micro-pouvoirs locaux (...) en fait l'informalité traverse toute la société ». Et l'auteur d'ouvrir sur la question de « l'informalité comme mode normal de fonctionnement de la société », et de la « mise en cohérence » plus que des « différenciations » entre les formes d'insertion sociales et politiques. « De la question de l'informalité comme « marge », on débouche sur la question de l'informalité comme mode de fonctionnement « normal » de la société » (p. 217-218).

2- Quelles bases objectives aux résistances et aux mobilisations collectives ?

« Résistance », « mobilisation collective » : ces catégories mériteraient elles aussi de longs débats. Sur la première, on rappelle simplement ici son caractère polysémique et ambigu, les mêmes conduites pouvant faire l'objet d'interprétations plurielles, allant d'un pôle négatif – conservation, adaptation, accoutumance – à un pôle positif – réactivité, inventivité, réappropriation. Mettre l'accent sur ce dernier pôle, où le refus s'alimente du possible, et afin d'éviter un usage extensif du mot où toute pratique peut être vue comme « résistance » peut conduire à l'abandonner. Si l'on suit M. Postone (2012) « le capital génère des *possibilités* et l'idée de résistance ne permet pas de penser dans ce sens-là ». Sur la seconde, on rappelle que la définition de l'acteur ou du sujet de l'action collective ne va jamais de soi : les collectivités concrètes de référence qui sont disponibles et mobilisées dans l'action collective » peuvent être très diverses, y compris dans l'action collective de type syndical (Segrestin, 1980). Il peut certes s'agir de communautés professionnelles, même quand la référence classiste est mise en avant. Mais il peut aussi s'agir aussi d'autres types de communautés, comme des « communautés groupe » qui se constituent dans la dynamique de l'action – comme dans le cas de certaines grèves d'ouvrières spécialisées – ou des « communautés société », comme dans le cas où c'est l'attachement à une société locale menacée qui fait agir ensemble des catégories diverses de salariés.

C'est d'abord en sachant décrypter les contradictions dans lesquels se déploient les processus de précarisation et d'informalisation du travail, puis en repérant la diversité des dynamiques de résistances et de mobilisations qu'elles peuvent soutenir que l'on peut esquisser cette réflexion sur la manière dont s'y combinent des ressorts plus « professionnels » et d'autres plus « extraprofessionnels ».

2- 1 Des processus contradictoires

C'est parce que la précarisation et l'informalisation sont des processus foncièrement contradictoires, dans lesquels le stable se mêle au précaire, le formel à l'informel que peuvent surgir en leur sein des résistances collectives.

Toute travail suppose un minimum de compétences, d'apprentissages et donc de stabilité et d'insertion dans des collectifs ou des réseaux. La coopération productive suppose et soutient des formes de solidarités élémentaires, très souvent fondées d'abord sur les réseaux familiaux ou ethniques. A ces solidarités « informelles » s'ajoute la présence, réelle ou symbolique, du formel et du légal dans la construction même des activités dites

informelles : rôle de la référence aux droits sociaux, même non appliqués, chez les travailleuses domestiques ; présence ou omniprésence des instances politiques dans la régulation des espaces dédiés au commerce informel.

Pour certains travailleurs précaires ou informels, ou à un moment de leurs parcours de vie, leur condition peut être vécue positivement, et traduire l'effort pour se réappropriier son destin, comme ces femmes de ménage de l'hôtellerie, immigrées africaines, qui inscrites, *via* le salariat, et bien que précaires, dans un processus d'émancipation de la tutelle du mari (Eff, 2002 ; 2003 ; 2004) ; ces jeunes intérimaires « de profession » utilisant leur statut d'emploi pour mettre à distance les astreintes du salariat classique, ou ces jeunes opérateurs en CDD qui brandissent la menace de la grève pour s'opposer à... un passage sur CDI, synonyme pour eux d'une perte de maîtrise de leurs temporalités (Delignières, 2009). Autres exemples : la précarisation des hommes peu inciter les femmes à entrer sur le marché du travail, formel ou informel, ce qui fait bouger les rapports de sexe ; et l'accoutumance à la mobilité dédramatise parfois le risque de licenciement associé à la participation à une grève.

Ces bases « structurelles » se combinent des dimensions « historico-culturelles » qui peuvent nourrir des solidarités et des résistances collectives, comme la conquête de droits démocratiques dans l'espace public du hors travail, ou encore la mémoire d'un passé fait de progrès social et de conquêtes du salariat. Car la précarité salariale au Nord, comme l'informalisation du travail au Sud font suite à une période de recul de l'insécurité sociale et de progrès de l'institution salariale. Or cette période a nécessairement laissé des héritages en termes de normes d'existence souhaitable.

2- 2 Quelles bases objectives aux résistances et aux mobilisations collectives ?

C'est d'abord en sachant décrypter les contradictions dans lesquelles se déploient les processus de précarisation et d'informalisation du travail, puis en repérant la diversité des dynamiques de résistances et de mobilisations qu'elles peuvent soutenir que l'on peut esquisser cette réflexion sur la manière dont s'y combinent des ressorts plus « professionnels » et d'autres plus « extraprofessionnels ».

En prenant appui sur plusieurs de travaux conduits en France et en Argentine, dont les nôtres, on pourrait poser l'hypothèse suivante : quand des travailleurs précaires, minoritaires, côtoient des travailleurs à statut stable dans les mêmes activités, et peuvent espérer accéder ce statut, les solidarités professionnelles l'emportent ; quand ce sont des secteurs ou des activités entières qui reposent sur du travail précaire ou informel, les solidarités extraprofessionnelles jouent un rôle plus décisif.

	Solidarités à dominante professionnelle	Solidarités à dominante extra-professionnelle
Travailleurs précaires	Intérimaires automobile (Béroud et al. 2009)	Caissières du magasin « Grand littoral » (Benquet, 2011)

	Postiers (Bouffartigue, 2009)	Salariés de la restauration rapide (Perin et Peroumal, 2009) Travailleurs sans papiers (Baron et al., 2011)
Travailleurs informels	<i>Fleteros</i> (De Gracia, 2012)	<i>Feriantes</i> (Busso, 2010) <i>Cartoneros</i> (Gorban, à paraître)

Travailleurs précaires minoritaires aux côtés de de travailleurs à statut

Dans des secteurs professionnels encore largement fondés sur l'emploi à statut, même dégradé, l'emploi précaire peut continuer à fonctionner, au moins en partie, comme « file d'attente » pour l'accès à l'emploi stable. On a pu y observer chez des salariés de la Poste sur CDD comment l'expérience professionnelle précaire était contradictoire (Bouffartigue, 2012). D'un côté elle peut se révéler disqualifiante ; de l'autre elle est aussi faite d'apprentissage de compétences et de socialisation au milieu professionnel, qui peuvent conduire ces travailleurs précaires dans une position plus favorable. C'est le cas lorsque l'employeur est contraint de stabiliser une partie de la main-d'œuvre précaire. On a pu observer ce phénomène au milieu des années 2000 sous la forme d'un plan de « cdisation de CDD », sous le double effet de la pression d'un syndicalisme encore puissant et de la nécessité d'assurer un service d'une certaine qualité. Si la participation directe de ces salariés à l'action collective et syndicale reste faible lorsqu'ils sont sur un statut d'emploi précaire, ils se syndiquent souvent peu après leur stabilisation : l'expérience précaire n'interdit ni leur intégration dans la communauté professionnelle, ni leur syndicalisation ultérieure, comme dimension de cette intégration. Des actions collectives conduites par de jeunes intérimaires dans l'industrie automobile semblent s'apparenter à cette logique (Béroud et al., 2009)

Travailleurs dans des secteurs précaires ou informels : le rôle des solidarités extra professionnelles

D'autres secteurs d'activités se sont développés sur la base d'un salariat largement précarisé, comme dans la grande distribution ou la restauration rapide, ou encore dans des activités qui ont procédé à une « délocalisation sur place », en embauchant une main-d'œuvre irrégulière. S'y manifestent l'importance des solidarités d'ordre extraprofessionnel dans le déclenchement et la dynamique de l'action collective.

Tel est le cas de la grève « improbable » de salariés d'un hyper marché (Benquet, 2010). Ces travailleurs sont en effet dans une précarité « organisationnelle » (*via* le temps partiel et la déstructuration des temps professionnels), « économique » (faiblesse des salaires) et « projectionnelle » (absence de carrière). Et leurs ressources organisationnelles, identitaires, et syndicales mobilisables pour l'action collective sont faibles. Pourtant ils ont conduit une grève de 15 jours dans un seul magasin, aux lendemains d'une journée nationale de grève dans le secteur. Selon l'auteure, « le « passage à la mobilisation » est lié, d'une part, au noyau de salariés ayant une ancienneté suffisante pour avoir connu le rachat de l'hypermarché en 1999 (...) puis le changement de direction locale en 2007, d'autre part, à la forte intégration des salariés au sein des quartiers Nord. La journée de grève nationale (...) s'est donc produite alors que s'installait un sentiment d'injustice au travail et que des salariés occupant une position centrale dans les socialisations extraprofessionnelles ont enrôlé les jeunes générations dans l'action collective. La constitution d'un intérêt subjectif à l'action collective (...) est conditionnée par l'existence

d'un univers d'interconnaissance entre les salariés qui rend possible la désignation d'un « nous » victime de l'injustice et d'un « eux » responsable et adversaire potentiel d'une action collective. Si ce « nous » s'organise autour d'une identité collective, professionnelle ou non, celle-ci ne s'apparente pas à une propriété objective, mais davantage à l'élaboration d'un récit commun attribuant un sens partagé à la situation sociale des acteurs sociaux. ». Ces sont « les socialisations constituées hors du travail ont été mises au service de l'engagement dans une action collective professionnelle » (p. 318). Nous avons ici un exemple de la manière dont la « communauté pertinente de l'action collective » ne préexiste que partiellement à cette action, est largement fondée sur une appartenance territoriale et non professionnelle, et se constitue dans la dynamique même de l'action.

L'exemple des grèves intervenues depuis les années 2000 dans la restauration rapide parisienne a également permis de relever le rôle joué par des solidarités basées sur une communauté d'expérience sociale, celle des jeunes des « cités » des banlieues, issues des immigrations coloniales africaines (Perrin et Peroumal, 2009). Quant au cas des grèves de « travailleurs sans-papiers » il illustre bien une figure de travailleurs informels – en situation irrégulière, souvent déclarés comme salariés mais sous des identités d'emprunt – chez qui de fortes capacités de mobilisation collective se sont manifestées (Baron et al., 2011). Les enquêtes ont montré comment les relations entretenues par ces travailleurs sur les lieux de vie – les résidences dédiées à l'hébergement de travailleurs immigrés – elles-mêmes souvent appuyées sur des origines ethnico-nationales communes avaient pu soutenir ces mobilisations collectives.

En Amérique Latine les activités commerciales de rue se déroulent, par définition, dans l'espace public. Ce sont les conditions d'utilisation de cet espace et de sa régulation par l'Etat, qui forment le premier des motifs de préoccupation et la principale revendication des *Feriantes*. Ces mobilisations sont, elles-aussi, fondées sur des réseaux et des solidarités extraprofessionnels (Busso, 2008). En effet les *feriantes* expriment dans leur activité – notamment au moment de la vente – l'intrication des différentes sphères de leur vie : famille, quartier, travail. Leur espace de travail se déploie en dehors des barrières travail/non travail, ou privé/public, qui structurent ailleurs le travail salarié. Dans le cas des vendeurs de fruits et légumes, la tradition familiale et l'héritage, sont des valeurs fortes à partir desquelles se construit le réseau social concret sur lequel s'appuient les actions collectives. Dans le cas des artisans il est fait appel à l'héritage d'une philosophie de la vie et d'un savoir-faire dans lesquelles la référence « hippiste » est structurante.

Dans ces deux entités socioprofessionnelles l'argumentation centrale pour faire de l'espace public son espace de travail est qu'il d'être de « vrais » *feriantes*, et celle-ci est visible dans les actions collectives. Ainsi, dans la ville de La Plata, dès 1983 et la fin de la dictature militaire les artisans ont conduit de multiples actions collectives contre la municipalité afin d'obtenir le droit d'user de l'espace public, et se sont organisés sous une double forme, associative et syndicale. Selon une logique corporative, fortement présente également dans toute l'histoire des luttes ouvrières, il s'agissait pour eux d'obtenir de la puissance publique une régulation de leur activité les protégeant de la concurrence de revendeurs occasionnels.

Les solidarités extraprofessionnelles semblent également avoir joué un rôle important dans les luttes des *cartoneros* (collecteurs de papiers et cartons) travaillant dans le centre-ville de Buenos Aires (Gorban, à paraître). Avec l'explosion du chômage et de la pauvreté, au tournant des années 2000 plus de la moitié de cette dizaine de milliers de travailleurs sont des nouveaux venus dans cette activité. Là encore, c'est l'appartenance à un même quartier – certaines banlieues de l'agglomération – dans laquelle s'ancrent les réseaux familiaux et amicaux et se forge une expérience sociale commune qui a pu fonder une multitude de

formes d'actions et d'organisations collectives, qui ont débouché sur une certaine formalisation de leur activité. Tel a été le cas lorsque ce sont les conditions de fonctionnement du « Tren blanco » (« Train blanc ») qui desservait deux quartiers de la banlieue de l'agglomération qui ont été prises en charges par des organisations de *cartoneros*.

Une autre activité informelle de rue a été très visible sur la scène publique de Buenos Aires des dernières années : celle des *motoqueros* (coursiers à moto) (de Gracia, 2011). Là, ce sont les conditions de travail qui semblent avoir le plus contribué à unifier et à consolider l'appartenance au groupe. Au cours des années 2000 les agences qui les employaient comme salariés ont obligé les *motoqueros* à s'inscrire sous le statut de *monotributista* - de travailleur formellement indépendant - sous peine de ne pas pouvoir se faire embaucher. La tension entre le fait de travailler en situation de dépendance réelle d'une agence, mais de manière formellement et juridiquement « indépendante » a nourri une série d'actions collectives. Une des principales revendications portée par leurs organisations syndicales est le *blanqueo* : être formalisés et reconnus comme travailleurs salariés à part entière. Certes, leur identité sociale « extra professionnelle » est assez homogène, puisqu'il s'agit principalement de jeunes hommes. Mais si dans ce cas on observe un rôle plus net des solidarités professionnelles, c'est sans doute qu'elles se fondent sur une expérience commune de déclassement allant d'un statut (formel) salarial valorisé vers un statut « informel » très dégradé.

3- Pistes de recherche

La mondialisation du travail ne se traduit pas seulement par l'interpénétration, au Nord comme au Sud, de modalités diverses de déstabilisation des normes salariales et/ou de reproduction de formes d'activités économiques non institutionnalisées : des expériences syndicales, sociales et politiques de défense et d'organisation des travailleurs circulent ; et les recherches sur le syndicalisme et les mouvements sociaux se renouvellent avec un intérêt nouveau des chercheurs du Nord pour les travaux réalisés au Sud (Burawoy, 2009). On peut ainsi esquisser l'orientation théorique et les axes descriptifs qui permettraient d'analyser de manière systématique les formes d'organisation et d'action collective des travailleurs précaires et informels.

Il est d'abord nécessaire de prendre en compte à la fois le cadre objectif de l'action – en particulier les contraintes et les ressources institutionnelles – et le rôle des acteurs, celui des choix, des orientations et des stratégies politiques qui sont déployées dans ce cadre. C'est avec cette grille de lecture que l'on peut comprendre les expériences conduites aux USA et au Royaume Uni depuis les années 1990 sous le label de l'*organizing* et du *renewal*. En effet, dans ces pays le syndicalisme est, plus que d'autres, contraint de chercher à se redéployer dans le nouveau salariat précarisé - et parfois « informalisé » - sous peine de disparition, à la fois parce que son existence dépend du nombre de ses adhérents, et parce que son absence dans une partie croissante des entreprises du secteur privé expose les travailleurs concernés à l'absence de toute protection juridique. Or ces stratégies n'ont pas été adoptées par tous les syndicats, et elles recouvrent une grande diversité de pratiques (Tuberville, 2004 ; Carter, 2006 ; Holgate, 2005 ; Phelan, 2007 ; Gall, 2009). Mais on note que dans nombre d'entre elles, la recherche de coalitions avec d'autres organisations ou mouvements sociaux, voire culturels et/ou religieux est une manière de prendre appui sur ces solidarités extraprofessionnelles soulignées plus haut.

Il faut ensuite examiner comment chaque mouvement se situe du point de vue des grandes tensions qui définissent classiquement les orientations syndicales : entre légitimation par la base sociale, et légitimation institutionnelle, laquelle se traduit par le degré de bureaucratisation et/ou de subordination aux pouvoirs publics ou aux partis politiques, et le degré de démocratie interne et d'autonomie dédiée aux organisations de base ; entre lutte économique et lutte pour la reconnaissance ; entre défense de l'identité sociale opprimée, et ouverte de cette dernière sur une identité sociale plus large ; entre les trois grandes finalités du syndicalisme identifiées par R. Hyman (2001) au terme de ses comparaisons en Europe: régulation du marché du travail, intégration sociale et citoyenne, lutte de classes ; entre logique d'amélioration à court terme de la condition sociale – y compris au travers des réalisations économiques, sociales, et des conquêtes institutionnelles – et horizon d'émancipation sociale.

L'analyse empirique des mouvements passe quant à elle par l'étude de la condition et de l'expérience sociale des populations précaires ou informelles (1), du cadre institutionnel et politique (2), et des mouvements et organisations elles-mêmes (3).

(1) Quelles sont les caractéristiques « morphologiques », les profils sociaux concrets des populations précaires et informelles (genre, race, ethnie, âge...) relativement aux populations inscrites régulièrement dans le salariat (proximité –distance, en synchronie et en diachronie) ? Quelle est la durabilité de l'état précaire ou informel ? S'agit-il d'un état passager ou durable ? Quels sont les parcours ? Quel est l'avenir probable et pensable ? Ces populations ont-elles un héritage salarial et syndical ? Quels sont les réseaux sociaux d'entraide et de solidarité, le degré d'isolement ou d'intégration dans de tels réseaux ? Quelles sont les activités économiques, les ressources, les marchés, concernés ? Quelle est la part des revenus d'assistance et des revenus d'activité, y compris des activités les plus illégales (drogue, vols, trafics, prostitution...) ? Comment se situe le statut économique des activités réalisées par rapport à la référence salariale et à la référence du travail indépendant ?

(2) Quel est le cadre institutionnel et politique dans lequel se déploient les formes d'organisation et de mobilisation collectives ? Ici il s'agirait principalement d'étudier les ressources légales et institutionnelles qui préforment le cadre d'organisation et d'action collective, ou qui conduisent ce dernier à s'en écarter (actions illégales).

3) Quelles sont les formes concrètes des mouvements impliqués ? Syndicats ? Autres organisations économiques (coopératives) sociales (mouvements) ? Quels sont les liens entre ces mouvements et les organisations syndicales et politiques plus « traditionnelles » ? Existe-t-il des formes spécifiques d'organisation de populations précaires ou informelles au sein de ces dernières ? Sur quelles bases identitaires ou territoriales reposent –elles ? Assiste-t-on à la formation de « coalitions » ? Autour de quels objectifs ? Quelles sont les revendications de court et de long terme mises en avant ? Dans quelle mesure dépassent-elles la défense du statut salarial ?

Références

- Askhenasy et Diallo (2012), *Face à la précarisation de l'emploi, construire des droits pour tous*, Terra Nova, Avril.
- Benquet M. (2010), « Les raisons de l'action collective. Retour sur la mobilisation improbable des salariés d'un hypermarché », *Sociologie du Travail*, 52, p. 305-322.
- Barron P., Borry A., Chauvin S., Tourette L. (2011), *On bosse ici, on reste ici. La grève des sans-papiers, une aventure inédite*, La Découverte.
- Bérout, S. et Bouffartigue P. (Dir.) (2009). *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?* La Dispute, Paris.
- Bérout S., Fribourg B., Pendariès J.-R., Pernot J.-M. (2009), « Précarité sous-traitée et innovations syndicales : trois sites industriels, trois expériences significatives », in S. Bérout et P. Bouffartigue (Dir.) (2009). *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?* La Dispute, p. 149-166
- Boltanski, L. (2009) . *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Gallimard, Paris.
- Bouffartigue P. (2012), « Ambivalences dans l'expérience du travail précaire. Paroles de postiers », in P. Cingolani , *Le travail sans limites*, Eres.
- Bouffartigue, P. et Busso, M. (2011). « Précarité, informalité : une perspective Nord-Sud pour penser les dynamiques des mondes du travail », *Les Mondes du Travail*, n° 9-10, pp. 27-40.
- Bouquin, S. et Georges I. (2011). « Formes et dynamiques du travail informel : une introduction au dossier », *Les Mondes du Travail*, n° 9-10, pp. 17-26.
- Burawoy, M. (2009). « The Global Turn. Lessons from Southern Labor Scholars and Their Labor Movements » , *Work and Occupations*, Vol. 36, Number , p. 87-95.
- Busso, M. (2010). "Argentine. L'organisation des travailleurs informels", *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 113, janvier, pp. 3-11.
- Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?*, Édition du Seuil, Paris.
- Carter, B. (2006). "Trade union organizing and renewal : a response to Turberville", *Work, Employment and Society* , Vol 20(2), pp. 415-426.
- Cross, J. (1998). *Informal Politics. Street vendors and the state in Mexico City*. Stanford University Press, California.
- Czarnecki, L. (2011). « Le secteur informel au Mexique dans le contexte de l'Amérique latine (1980-2009), *Les Mondes du Travail*, n° 9-10, pp. 105-113.
- De Gracia, G. (2011). « Les coursiers en Argentine : l'économie informelle à plein gaz », *Les mondes du travail*, N° 9-10, pp. 81-87.
- Delignières G. (2009), *Téléopérateur : vrai job et mauvais plan. Emploi et régulation professionnelle dans trois secteurs des services par téléphone*, Thèse pour le doctorat en sociologie UPMF, Grenoble.
- Eff, C. (2002 ; 2003 ; 2004), « Journal d'une femme de chambre » *Vacarme*, 22, 28 : <http://vacarme.org>
- Gall, G. (ed.) (2009). *Union revitalisation in Advanced Economies*, Palgrave, Macmilan, New York.
- Gorban, D. (à paraître), « Le cartoneo. Une activité à la charnière de l'informalité/formalisation », in P. Bouffartigue, M. Busso et Informalité, précarité Regards Europe/Amérique latine sur le travail, la jeunesse et les migrations à l'heure de la mondialisation
- Holgate, J. (2005). "Organizing migrant workers : a case study of working conditions and unionisation in a London sandwich factory", *Work, Employment and Society*, Vol. 19 (3), pp. 463-480
- Hyman, R. (2001). *Understanding European Trade Unionism. Between market, class, and society*, Sage, 2001.

- Lautier B. (2013), "Sociologie de l'emploi, informalité des relations d travail et strategies familiales en Amérique latine", *Cahiers du Genre*, n° 55, p. 199-217.
- Linden van der M. (2012), "Enjeux pour une histoire mondiale du travail", *Le Mouvement Social*, n° 4, p. 3-29.
- Moulier-Boutang Y. (1998), *De l'esclavage au salariat*, PUF
- Monnet, J. (2006). "Le commerce de rue, ambulancier ou informel et ses rapports avec la métropolisation : une ébauche de modélisation", *Autrepart*, n° 43, pp. 93-109.
- Perrin E., Péroumal F. (2009) « ça ne se passera plus comme ça chez Mc Donald's, in P. Bouffartigue et S. Bérout (Eds), *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?*, La Dispute, p. 223-236
- Phelan, C. (ed.) (2007). *Trade Union revitalisation : Trends and Prospects in 34 countries*. Peter Lang Publishing, Germany.
- Postone M. (2012), "Repenser la critique du capitalisme à partir de la domination sociale du temps et du travail", *Les Mondes du Travail*, n° 9-10, p. 5-15.
- Pochmann, M. (2009). « Brésil : les leçons de la flexibilisation des années quatre-vingt-dix », *Revue Internationale du Travail*, Vol. 48, n° 3, p. 287-302.
- Scott J. (2009), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Ed. Amsterdam.
- Segrestin D. (1980), " Les communautés pertinentes de l'action collective. Canevas pour l'étude des fondements sociaux des conflits du travail en France ", *Revue française de sociologie*, XXI, pp. 171-203.
- Stamm, C. (2006). « Commerce de rue et politiques publiques dans les centres historiques. Expulsion, relocalisation et résistances à Mexico et à Lima », *Autrepart*, n° 43, pp. 91-104
- Tizziani, A. (2011). « Entre travail « formel » et « informel » : la législation du travail et sa mise en pratique dans le secteur de l'emploi domestique dans la ville de Buenos Aires », *Les mondes du travail*, N° 9-10, pp. 89-104.
- Tokman, V. (2001). *De la informalidad a la modernidad*, OIT, Santiago de Chile.
- Turberville (de) R. (2004), « Does « organizing model » represent a credible union strategy ? », *Work, Employment and Society*, 18(4), pp. 775-794.